

Commune d'ESTAVAR 66800

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 AVRIL 2023

Accusé de réception en préfecture
066-216600726-20230413-DCM2023-07-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

Nombre de conseillers en exercice : 9
Nombre de conseillers présents : 7
Nombre de votants : 7
Date de convocation : 06 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 Avril à 20H30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Laurent LEYGUE, Maire. Séance retransmise sur Youtube et Facebook.

Présents : Bruno Cagny, Laurent Leygue, Sophie Verney, Laurence Barnola, Abdelhaq Achemirou, Paul Miffre, Jean-Claude RIVAYROL

Absents Excusés : Alizée Desmet, Fabrice Calmont,

Procuration : NEANT

M Bruno CAGNY est élu secrétaire de séance.

DCM2023-07: Affectation du résultat 2022

Le Conseil Municipal,

Après avoir examiné le compte de gestion et le compte administratif, statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,

Constatant que le compte de gestion fait apparaître un excédent de fonctionnement de 161.859,71 €

Constatant que le compte de gestion fait apparaître un déficit en investissement de 34.131,88 €

Vu le solde du fonctionnement,

Vu le solde de l'investissement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE,

D'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement :

Résultat de l'exercice 2022 + 161.859,71 €

Résultat antérieur reporté + 94.335,43 €

Résultat à affecter + 256.195,14 €

Solde d'exécution d'investissement + 243.472,44 €

Solde des restes à réaliser en fonctionnement + 0,00 €

Solde des restes à réaliser en investissement + 84.667,75 €

Affectation en réserves R 1068 d'investissement + 207.000,00 €

Report en fonctionnement R 002 + 49.195,14 €

Le Maire,

Laurent LEYGUE

